COMPTE-RENDU de la réunion en ligne du mardi 9 novembre 2021 :

Voici les points principaux de la dernière réunion publique organisée (en ligne) par la Mairie de Paris concernant son projet de Grand Site Tour Eiffel :

La Mairie de Paris a constaté que la participation à la consultation publique est forte. On recensait environ 4000 contributions au 9.11.21, ce qui est beaucoup. A 99,9%, les observations faites par le public sont négatives. Elles montrent de fortes inquiétudes à différents niveaux : nouvelles constructions dans un site historique, manque de respect du patrimoine existant, insécurité croissante, problèmes de circulation, augmentation de l'événementiel sur la zone concernée, priorité excessive donnée aux touristes, etc….

Les représentants de la Mairie présents à la réunion, menés par Jean-François Mangin, ont affirmé la volonté de conserver (patrimoine, histoire, mobilier, promenade culturelle, …). Ils ont notamment dit vouloir conserver la fontaine de la place Jacques Rueff. Ils ont réaffirmé qu'il n'y aurait pas d'événementiel sur le nouvel amphithéâtre verdoyant prévu au Trocadéro, dont l'usage serait contemplatif.

Concernant le Champ-de-Mars, son utilisation pour l'événementiel n'est aucunement remise en cause. « C'est sa vocation d'en accueillir » a répété le représentant de la Mairie.

Notre association conteste totalement cette affirmation, qui montre une méconnaissance de l'histoire du Champ-de-Mars. Celui-ci n'a été une sorte de « Champ de foire » que pendant un laps de temps réduit : dans la deuxième moitié du 19ième et le tout début du 20ième siècle. Auparavant, ce lieu a été l'emplacement de quelques grands rassemblements politiques et nationaux, comme la fête de la Fédération, en 1790.
Au début du 20ième siècle, un changement de destination très important a eu lieu : on a décidé après des années de débats et de consultations de faire un parc. Celui-ci a été par la suite respecté, même lorsqu'une nouvelle exposition internationale est réapparue en 1937. Celle-ci s'est alors installée dans les « trous » du jardin mais ne s'est pas installée sur le jardin.
On est loin de cette délicatesse aujourd'hui, comme actuellement comme avec l'énorme extension du Grand Palais éphémère qui va rester, au total, sept semaines sur les pelouses (cf photos).





La Mairie a donc dit sa volonté de continuer à laisser des évènements privés s'installer sur le Champ-de-Mars mais aussi son souci d'en limiter les nuisances. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre, a-t-elle dit, la mise en place de réseaux électriques dans le parc, afin d'éviter les groupes électrogènes et leur bruit.

Les représentants de la mairie ont fait une allusion à un possible « plan de gestion de l'événementiel ». A la question d'un intervenant sur le quoi et comment de celui-ci, la réponse est restée très floue.

En ce qui concerne la sécurité, la ville s'abrite derrière la Préfecture de Police et s'en remet à elle pour faire régner l'ordre dans le grand parc ouvert 24 heures sur 24 !

Lors de la réunion, le plan situant 8 lieux de restauration et 9 boutiques a été présenté. C'est la marchandisation clairement affirmée du site. On va fixer le public sur place au lieu de l'orienter vers l'offre commerciale des rues avoisinantes qui pourraient en bénéficier.

Jean-François Mangin a largement décrit un projet de « nouvelle offre commerciale diversifiée » qui devra gérer ses déchets, vendre des produits locaux et surtout « mettre en exergue le savoir-faire français » ! Et l'économie solidaire aussi ! Une sorte d'homogénéisation de la présentation de ces différents kiosques est prévu, dans les tons verts.

L'évocation de la "*nouvelle offre commerciale diversifiée*", vocable qui habille pudiquement une véritable marchandisation du site, aurait pu être associée à l'annonce de mesures fermes pour mettre un terme aux commerces illicites de toute

nature. Occasion manquée, tant pour les organisateurs de la conférence que pour les participants, sous forme de questions.

Soupçonnée de vouloir encore et encore développer le tourisme, la mairie de Paris s'est voulue catégorique, disant qu'elle visait une amélioration qualitative du site Tour Eiffel, et non pas quantitative.
La construction de différents bâtiments avec point d'information, bagageries, toilettes etc… est prévue tout autour de la Tour Eiffel (c'est pour elle en partie que de nombreux arbres seront coupés). Ceux-ci seront plus ou moins enterrés et recouverts de verdure pour se faire plus discrets. Pendant la réunion, des images de ces nouvelles bâtisses ont été montrées. Elles vont penser aux maisons des Teletubbies, la célèbre série pour enfants des années 90.



Concernant la multiplication des toilettes – ce dont tout le monde se réjouit ! – il a été assuré que celles-ci « seront entretenues en permanence » !

La justification donnée aux bagageries est de fluidifier l'accès à la Tour Eiffel. Il est néanmoins à craindre qu'elles favorisent une nouvelle forme de tourisme (4 capitales en une semaine) qui ne peut qu'accroître l'encombrement du site.

Des intervenants ont regretté que les bus de touristes auront toujours le droit de « déposer » leurs clients directement aux pieds de la Tour Eiffel, dans le projet actuel. Mr Mangin a répondu que tous les bus touristiques à combustion thermique seront interdits à l'intérieur de la ville de Paris en 2024, donc qu'il n'y aura plus alors que des bus électriques faisant des navettes.

Une participante s'est étonnée que la station de métro Bir-Hakeim, son environnement et la station de métro Passy, dans un état lamentable, ne soient pas inclus dans le projet de la mairie. JF Mangin a confirmé que ces lieux ne faisaient pas partie du projet.

Il n'a été fait aucune allusion à la hideuse machinerie de France-Télévision au pied Sud-ouest de la Tour. Sa suppression contribuerait pourtant à la transparence qu'on recherche à cet endroit.

J-H Semelle, adjoint dans le XV° a demandé une suspension du projet pour modifications substantielles.

En fin de réunion, des participants désabusés ont demandé si on tiendra compte des contributions sur la PPVE et de ce qui est dit lors des réunions. Jean-Louis Laure, l'un des deux garants de la consultation publique, a encouragé les gens à continuer de s'exprimer sur le site jusqu'au 17 novembre. Il a dit qu'il travaillerait à ce que la mairie « apporte de vraies réponses » aux questions et inquiétudes du public.

Corinne ROY